



L'Épiphanie

PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022
16 HEURES

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **1^{er} novembre 2022 à 16 heures**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance
2. ADMINISTRATION
 - 2.1. Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de décontamination du 14 terrasse Papineau pour fins de démolition
3. TRANSPORT
 - 3.1. Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de services professionnels pour le plan projet du stationnement Leblanc/Notre-Dame
4. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 4.1. Résolution autorisant l'augmentation du montant maximal de la réserve pour le service de traitement des eaux usées
 - 4.2. Résolution autorisant l'octroi d'un mandat d'expertise pour la remise en état du lot 2 893 420
5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 5.1. Résolution décrétant les travaux de construction de fondation granulaire et de régulation des eaux pluviales pour le stationnement municipal de la rue Rivest
 - 5.2. Résolution décrétant les travaux de réfection de la partie existante de la rue Rivest
 - 5.3. Résolution acceptant la remise de la cession aux fins de l'établissement de parc, de terrains de jeux ou d'espaces naturels ou d'accès à un lac ou à un cours d'eau
 - 5.4. Résolution autorisant la signature de l'entente relative aux travaux municipaux pour la phase 1A du projet de la rue Rivest modifiée
6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 28 octobre 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE